



demande de divorce et proprietaire d'une maison

Par **anthinea33**, le **14/06/2012 à 09:01**

bonjour,

mon mari demande le divorce ,nous avons acheté une maison que nous payons a credit ,je ne travaille pas ,nous avons deux enfants a charge de 12 et 17 ans . ne travaillant pas pourrais je avoir la garde des enfants ,mon mari ne souhaite pas la garde ,il souhaite un divorce a l'amiable par consentement mutuel ,tous les biens (meubles) de la maison seront vendus et partager en deux . le divorce peut t'il etre prononcé meme si la maison n'est pas vendue ?,pourrais je trouver un logement si je n'ai pas de salaire,aurais je droit a un logement social ou que je dois me débrouillais seule avec l'argent de la maison . est ce qu'il est possible de trouver un logement sans travail mais avec le peu que je recupererais dela maison .

merci de vos réponses

Par **youris**, le **14/06/2012 à 09:29**

bjr,

comme vous ne travaillez pas il faut demander des pensions alimentaires pour vos enfants et une prestation compensatoire vous vous.

cdt